



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

18 NOV. 2019

Greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



19154941

N° d'entreprise : 0725 930 281

Dénomination

(en entier) : One Love Coop

(en abrégé) :

Forme juridique : société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale

Adresse complète du siège : 5150 Floreffe, rue Célestin Hastir, 107

Objet de l'acte : publication rectificative

De l'acte reçu le vingt-six avril deux mille dix-neuf, par Pierre-Yves Erneux, notaire associé à Namur, il y a lieu de noter que le numéro de la rue du siège de la société est le 107 et non le 17.

Il y a lieu également de compléter la publication précédente par ce qui suit:

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Et immédiatement les administrateurs prénommés se sont réunis en conseil et ont décidé à l'unanimité de voix, de nommer comme administrateur-délégué avec tous les pouvoirs de gestion journalière au sens le plus large, Monsieur DOMANGE Gilles et Monsieur HALIN Jehan.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME :

Pierre-Yves Erneux, notaire associé à Namur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/11/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).